

voisins & voisines

Comité
de Quartier
Brivazac-Candau



Publication gratuite du comité de quartier de Brivazac Candau - 33 Pessac

avril 2003

n°21

CAMPAGNE D'ADHESIONS 2003

Joli mois de mai revient et avec lui la valse des quêteurs du comité. Vous allez, cette année encore retrouver pendus à votre sonnette les membres du conseil d'administration. Bien sûr, nous vous proposerons l'adhésion*. 65 % des ressources du comité proviennent des adhésions et dons des habitants du quartier. Cet argent est quasi totalement réinvesti en animations comme en témoignent les rapports d'activité et financier parus dans le précédent N° de Voisins & Voisines. Nul n'est oublié, que l'on marche à quatre, deux ou trois pattes.

Nous vous proposerons aussi la discussion. Le comité de quartier, c'est la voix de votre quotidien auprès des élus et services techniques ; l'action et la réflexion sur les questions de voirie, d'urbanisme, d'environnement ; la défense de l'intérêt commun au service des habitants ; l'expression de la démocratie participative. Notre matière première, c'est votre parole : vos réflexions, informations, critiques, expériences... Aussi, n'hésitez plus et préparez dès à présent notre rencontre en pensant à tout ce qui pourrait être fait si nous savions que vous le désirez. A très vite.

*comme en 2002, la base de la cotisation est fixée à 3 €. L'adhésion est individuelle.

CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Renseignements : 05 57 02 20 41
Inscriptions : 05 57 02 20 20 où à l'accueil de la Mairie du 2 au 30 mai
Peut-être cette année Madame Chambrelent pourra-t-elle briguer...



MAISON DE QUARTIER DE BRIVAZAC

Associés à des travaux d'étanchéité sur les égouts de toiture et quelques réparations à l'intérieur, le rangement rationnel du mobilier décidé par les utilisateurs de la salle, au premier rang le comité de quartier, devrait lui donner un souffle nouveau. Encore pendant quelques années, en attendant sa remplaçante, elle devra abriter les plaisirs et passions de ses hôtes.

P.L.U. [PLAN LOCAL D'URBANISME]

Trois lettres pour désigner un document qui définira, dans le cadre de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) les lignes force de notre environnement pour les 2 prochaines

décennies. Entreprise d'ampleur nationale qui se travaille au sein de groupes de communes auto constitués ayant élaboré un document directeur (SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale) visant à harmoniser les projets de chacune de ses composantes. Dans ce groupe, des entités élaborent un PLU, conforme au SCOT.

Champ d'action du PLU

- Habitat
Lieux d'implantation et règles de construction des bâtiments
- Urbanisme
Projets d'équipements, de réalisation d'ouvrages ou d'aménagement d'espaces publics
- Déplacements
Plan et aménagement de voiries, d'implantation de transports en commun en site propre
- Environnement
Identification d'espaces naturels à préserver ou à aménager

Et Brivazac Candau là dedans ?

Le quartier est inclus dans un groupe de travail sectoriel (Le Bourg, Sardine, Saige, La Châtaigneraie, Chiquet et Compostelle) qui participe à l'élaboration du projet municipal. La confrontation des documents des 27 communes de la CUB débouchera sur la rédaction du PLU communautaire, en harmonie avec le schéma de cohérence territoriale fixé par 91 communes de la couronne bordelaise.

(suite de l'article en page 4)

SARL EN'GEBAT



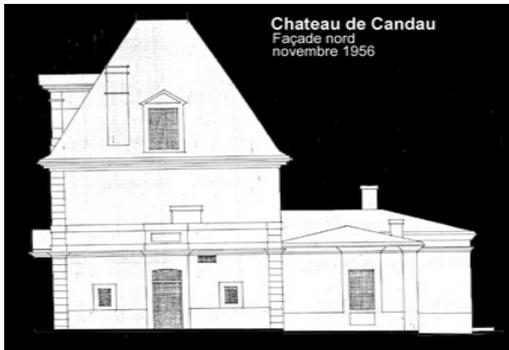
Rénovation
Construction
Electricité
Plâtrerie
Plomberie
Chauffage central

SARL au capital de 7622,45€ RCS Bx 431472885 RM3301

4, rue du colonel Picot
Tél./Fax 05 56 46 38 06
Port. 06 13 01 79 04

DEVANT CHEZ NOUS

Tout doucement, notre quartier s'accorde aux temps modernes. L'évolution à vitesses variables semble parfois suivre des cours tortueux, se perdre, oublier certains, parfois prendre un coup d'accélérateur inattendu. Faisons donc un petit tour d'horizon de la question.



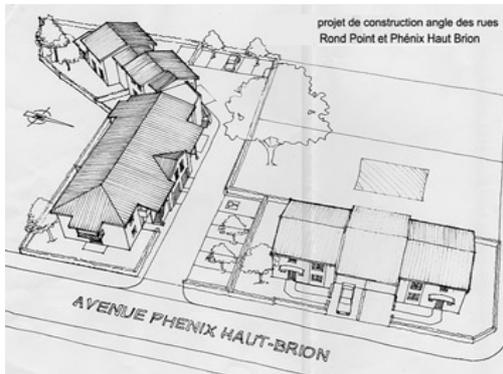
Rue du Bas Brion. Les débats en Assemblée Générale en témoignaient, ce passage est fondamental à la vie du quartier et nombreux sont ceux qui jugent la liaison avec le supermarché local insuffisante pour qui ne se déplace pas en voiture. Un pas supplémentaire est franchi avec la stabilisation du trottoir entre les passages piétons de part et d'autre du pont. D'aucuns crieront à l'emplâtre sur la jambe de bois. Il est évident que des aménagements perméabilisant la voie ferrée aux déplacements non motorisés manquent à l'homogénéité de la ville comme à nos jambes. Nous reviendrons sur le sujet (*voir article PLU*).

Parc Lavielle. Inscrit au plan d'équipement 2003 après notre demande l'année dernière, un banc a été réinstallé parc Lavielle, près du toboggan. Ce splendide petit espace mérite bien un peu de publicité et trop nombreux sont encore les gens qui ne le

connaissent pas, n'associant pas les hautes cimes aperçues en passant à un espace ouvert au public. Une signalisation plus voyante est demandée.

101 avenue de Candau. A nouveau, un visage emblématique du quartier a disparu, plongé par fragments dans les eaux atlantiques (dignes du Cap Ferret). Succédant après 1956 au château Candau, la maison de retraite a accueilli des milliers de personnes. Discrète, elle a été un formidable capital humain pour le quartier. Ses bonnes grâces, aujourd'hui, oeuvrent ailleurs. Le sol est ras, prêt à recevoir de nouvelles fondations.

25 avenue de Candau. oubliés de l'histoire pour une raison que nous ignorons encore, les riverains de l'impasse Candau réclament depuis longtemps que soit pris en charge comme une rue normale l'appendice qui mène à leurs portails. C'est l'objet d'une très prochaine rencontre avec M. Stéphane Pierrot, responsable du domaine public à la mairie.



Lotissement phénix Haut Brion. Une demande de permis de construire pour 9 logements en propriété a été déposée concernant une partie de la parcelle située à l'angle des rues Phénix Haut Brion et du Rond point. Présenté en réunion publique le 26 mars, le projet a suscité quelques remarques : crainte de vues plongeantes depuis l'étage par le voisin en face, conditions de réalisation du bûchage du bras du serpent. Il est demandé, en attendant la réalisation des travaux de clore le terrain et murer la maison restée en place. Une haie de 2 mètres longera la clôture coté rue et le portail électrique suffisamment reculé pour permettre aux voitures d'attendre son ouverture hors chaussée.

BOULANGERIE - PATISSERIE TRAITEUR - CHOCOLATIER



J. Pons MAÎTRE
ARTISAN

92, avenue du Dr. Schweitzer
Tél. 05 56 45 89 67

Rue Charcot. Pour des raisons budgétaires, la mairie répond à notre demande d'aménagement de cette rue (14 mars 2003) "...Il est vrai que l'état de la rue Charcot présente des faiblesses qu'il conviendra de reprendre à terme. Actuellement, il n'est pas envisageable de retenir dans l'enveloppe communale 2003 ces travaux...Je ne vous cache pas qu'une programmation pour 2004 reste peu probable tant que les importants travaux de voirie sur votre quartier ne seront pas achevés"(ndlr- avenue Phénix Haut Brion, 2003-2004 et avenue Candau, 2003-2005) Nous donnons rendez vous aux riverains à la campagne d'adhésions pour commenter ces mesures.

Affichage public. En complément de ceux de la place Chambrelent et parc Lavielle, un troisième panneau d'affichage libre sera installé sur le quartier. L'emplacement devrait être à proximité de la boulangerie Pons ou de la maison de quartier.

Angle des rues Fanning Lafontaine et Rond point. Si tout va bien, on devrait voir réapparaître le panneau de sens obligatoire à ce carrefour...

TAXI EMILE PESSAC

Toutes distances

- Domaine universitaire
- Brivazac-Candau
- Gare

24h/24

7j/7

10 r des chênes 33600 PESSAC

06 72 38 82 27



Anny Coiffure Visagiste

MASCULIN/FEMININ/JUNIOR
Salon climatisé

22, avenue du Rond-Point
Tél. 05 56 45 79 18

ROSIERES

HISTORIQUE DE LA ROSIÈRE

C'est à Saint-Médard, évêque de Noyon et seigneur de Salency (Picardie), qu'on doit probablement l'institution des rosières et les fêtes si charmantes de leur couronnement. Ce prélat, qui jouit d'une grande considération auprès des rois Childéric 1^{er} et Clotaire 1^{er}, avait attribué chaque année, vingt cinq livres et une couronne de roses à la plus vertueuse des filles de sa terre de Salency. Sa sœur fut déclarée première rosière de la région, nous sommes en 525, après J.C. bien sûr.

La trajectoire de cette tradition reste difficile à cerner au fil des siècles ; il faut attendre le 19 janvier 1779 à Pessac pour la voir réapparaître. Ce jour-là, M. Blanc, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, au cours d'une cérémonie, remit à Mlle Caloubeyre, qui se mariait ce même jour, un don important pour récompenser sa vertu et ses qualités. Dès lors beaucoup de villes en France vont soutenir le flambeau. Nanterre couronne sa première rosière sous Louis XVIII, en 1820 exactement. La Brède plus proche de nous, par son testament de 1823, instaure un règlement plus officiel. Pessac devra patienter encore 73 ans avant de voir apparaître les premières fondations. Créon et Salleboeuf font partie des communes avoisinantes ayant perpétré cette tradition. Plus de 80 villes un peu partout en France à l'exception peut-être du pourtour méditerranéen, célèbrent leur rosière aux beaux jours de Mai.

FONDEMENT

Le 14 mai 1896, un riche propriétaire de Pessac, Jean Alexandre Jaubert, crée par testament un prix de rosière (comme à la Brède) en reconnaissant comme sa fille naturelle Elisabeth Dubord disparue prématurément. La vente de ses terrains

pour le lotissement de Casino permet à la ville de recevoir un legs d'un montant de 50.000francs (or) dont les intérêts devaient constituer le montant du prix de la rosière. Les premières rosières sont des couturières, une blanchisseuse, une lisseuse. Selon le règlement municipal : pour être couronnée rosière, il faut que la jeune fille soit née dans la commune, qu'elle soit à l'âge nubile et qu'elle ait mérité cet honneur par la pureté de ses mœurs, sa piété filiale et son respect pour ses devoirs.

(La suite au prochain numéro...)

VIKING Linea-E™
ME 340
149€
TONDEUSE ELECTRIQUE
Alimentation (V) 230
Puissance (kW) 0,8
Largeur (cm) 33
Contenance bac (l) 26
ROQUES ET LECŒUR
91, avenue Jean Jaurès
Tél. 05 56 45 38 31

NOTE AUX HABITANTS

Pour faciliter la préparation de la campagne d'adhésions et la gestion des adhérents, nous avons constitué une liste informatisée des habitants du quartier. Conformément à la loi du "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 (article 34), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à

Thierry Roman

20, rue du C^{dt} Lherminier
33600 Pessac – 05 56 45 63 99

"TÉLÉPHONIE MOBILE. ANTENNES : L'AFFAIRE DE TOUS"

La question de l'implantation des antennes de téléphonie mobile déjà évoquée dans Voisins & Voisines 18 (novembre 2002) est toujours d'actualité. Les travaux vers l'élaboration d'une convention progressent. Cependant le litige spécifique autour de l'implantation d'un équipement à proximité immédiate d'une école (Saint Exupéry) persiste. Cela a conduit l'ensemble des comités de quartier de Pessac à signer la pétition suivante.



PÉTITION

Depuis septembre 2001, le Syndicat du quartier de France et environnants, alerté par les riverains et la population, s'est mobilisé avec eux, avec le soutien de la Fédération, pour empêcher, au nom du principe de précaution, l'installation d'une antenne de téléphonie mobile (ATM) sur le site de Saint Exupéry.

Après 17 mois de résistance avec occupation du site, rassemblements, réunions, pétitions, tracts, audiences auprès de la mairie, la municipalité a pris la décision courageuse et responsable de demander à l'opérateur **Bouygues Télécoms** de démonter ce chantier.

Notre satisfaction est grande quand nous pensons à ces jeunes qui fréquentent, très nombreux, cette zone sensible, car les événements de Saint Cyr l'Ecole sont là pour nous rappeler cruellement qu'au-delà des rapports d'experts aux conclusions divergentes, il y a aussi les faits très graves qui appellent à la plus grande prudence.

Il appartient désormais à la municipalité de faire procéder au démantèlement complet du chantier de Saint Exupéry. Pour la Fédération des Syndicats de Quartiers de Pessac, il s'agit là d'un acte préalable à la poursuite des discussions sur un projet de charte ou convention auquel nous sommes attachés ; notre présence aux six réunions du groupe de travail depuis le 13 novembre 2002 en porte témoignage.

Les événements de Saint Exupéry ont permis que s'engagent des discussions entre les élus de la ville, les opérateurs et les syndicats de quartiers. Nous estimons qu'il s'agit là d'un acte globalement positif. Nous souhaitons que la concertation se poursuive et aboutisse à des conclusions satisfaisantes prenant réellement en compte, et dans les faits, la notion de prudence en matière sanitaire et environnementale.

Cette motion a été adoptée au conseil d'administration de la Fédération des Syndicats de Quartiers de Pessac le 26 mars 2003.

Suivent les signatures des présidents de syndicats de quartiers.

VIDEO-CLUB
STUDIO VIDEO
L'UNIVER/ DE LA VIDEO
Nombreux titres DVD
Et location de lecteur
DISTRIBUTION AUTOMATIQUE DE CASSETTES VIDEO
MEILLEURES NOUVEAUTES
DISPONIBLES 24H/24 A PARTIR DE 1.28€ *
A 150 M DU CAMPUS (FAC DE DROIT)
50 M DE LA LIBRAIRIE "MON LIVRE"
100 M DE L'ECOLE JULES FERRY
108, avenue du Dr Schweitzer
Tél. 05 56 46 27 21

Communiqué

La Librairie **MON LIVRE**

Le saviez-vous ? la Librairie «Mon Livre» s'est installée à la limite de votre quartier, il y a 25 ans .

De par sa position géographique, son activité s'est naturellement développée vers les universités. Aujourd'hui, le fonds de la Librairie constitué de 6200 titres différents (environ 15 000 livres en stock), est destiné pour 90% aux étudiants, professeurs et chercheurs.

Néanmoins, et pendant tout ce temps, la Librairie « Mon Livre » est toujours restée ouverte à un plus large public (qui a hésité à pousser la porte du magasin, croyant qu'il n'y trouverait pas le livre recherché).

Toutefois, nous avons toujours eu l'ambition de mettre la Librairie au service des habitants du quartier et de mettre à votre disposition nos moyens logistiques et nos compétences pour vous apporter un service de librairie de proximité.

Nous sommes donc disposés à vous accueillir et à constituer, progressivement, un fonds correspondant à vos attentes.

Alors, n'hésitez plus ! Poussez la porte de « Mon livre », nous vous attendons et nous vous ferons bénéficier d'un tarif préférentiel réservé aux habitants du quartier Brivazac-Candau.

A bientôt,

Bernard Méa

P.L.U. [PLAN LOCAL D'URBANISME]
(suite de la page 1)

Le pré-projet pour notre quartier

espaces verts. Plusieurs zones sont marquées à protéger, incluant des propriétés publiques, privées ouvertes au public et privées non accessibles. Notons le parc Lavielle et son prolongement jusqu'à

MON LIVRE

LIBRAIRIE GENERALE & UNIVERSITAIRE

124 av. du docteur Schweitzer
Tél. : 05 56 45 52 77
e-mail : monlivrepeccac@aol.com

Heures d'ouverture
(hors vacances universitaires)
semaine : 08h. À 19h. non-stop
samedi : 9h. À 13h.

PARKING RESERVE AUX CLIENTS

 *Le spécialiste de votre automobile*
E^{ts} GASSIOT
Injection Essence, Diagnostics
Injection Diesel, pompes
Allumage, Carburateur
Electricité (démarreurs, alternateurs)
Freinage, A.B.S.
Mécanique, entretien courant
17, avenue du Rond Point
Tél. 05 56 46 11 71

Schweitzer et le petit parc des Bengalines avec les jardins entre l'impasse Candau et l'avenue de Brivazac.

équipement industriel. Trois zones de réservation foncière sont prévues le long de Schweitzer.

logement conventionné. Un îlot lui sera destiné entre Schweitzer et le lotissement Fanning Lafontaine.

équipement. Une réservation est posée au niveau du transformateur de Marc Desbats pour une maison de quartier.

circulations. Le principe du franchissement de la voie ferrée pour les piétons et cyclistes rue du Bas Brion et pont du Chiquet est posé.

transports en site propre. Une station train-tram sur la voie de ceinture au niveau du Y des Echoppes (3^{ème} tranche du tram : Echoppes, Centre, Châtaigneraie, Haut-Lévêque, France-Alouette) est envisagée.

Domaine Universitaire : un cas particulier.

Compte tenu que l'Etat est propriétaire de l'espace et de "facteurs culturels" un projet spécifique concernera le domaine universitaire. Un comité de pilotage (élus universitaires et représentants municipaux) mène la réflexion. Malgré la demande insistante de nos voisins de Compostelle, il est hors de question que les comités de quartier puissent y participer. Toutefois une réunion d'information aux associations devrait s'organiser.

Notre analyse

L'esprit général du projet et les points qu'il avance pour l'avenir de notre quartier se calent relativement bien par rapport aux thèmes que nous travaillons

voisins & voisines
20, rue du Cdt LHERMINIER
33600 Pessac
Tél. 05 56 45 63 99
Rédaction - Mise en Page
Gaëlle GUILLON
Jean-Paul MESSÉ
Christian PUJOLLE
Thierry ROMAN
Publicité
Bruno Pihen
Impression
ACSD

dans le cadre de l'avenir de notre quartier.

Cependant, nous n'avons pas encore pu analyser la totalité des documents de travail. Au moment où Voisins et Voisines part à l'impression, notre réflexion n'est que fragmentaire. Les points que déjà nous souhaitons discuter concernent :

- l'effet frontière de l'avenue Schweitzer
- les accès au tram
- la qualification des voies et leur emprise (Desbats, Candau, Bas Brion)
- les espaces verts
- les équipements scolaires

E. LECLERC

ECHOPPES
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
110^{bis} avenue Jean Jaurès
Tél. 05 56 15 12 82

Ne manquez pas de nous contacter pour toute question ou réflexion.

Vous pouvez visiter l'expo permanente du PLU dans le hall de la mairie. De plus, de grands plans illustrant les projets sont affichés dans une salle (s'adresser à l'accueil)

CALENDRIER DU PLU

2003

mars Les rencontres du PLU

Présentation du diagnostic et des enjeux du PLU aux associations

avril-mai Forums du PLU

Débat public sur les enjeux et les grandes orientations de chaque secteur

juin Les assises du PLU Présentation du PLU aux habitants de l'agglomération

juillet Bilan de la concertation et rédaction du projet du PLU

septembre Arrêt du PLU par l'assemblée communautaire

2004

mars **Enquête publique**
juin **Approbation du PLU**